

**COMMUNIQUE ADOPTE LORS DE LA VINGT-HUITIEME SESSION  
DE LA COMMISSION MIXTE CAMEROUN-NIGERIA CREEE EN  
APPLICATION DU COMMUNIQUE CONJOINT DU 15 NOVEMBRE 2002  
A GENEVE**

**COMMUNIQUE**

**Abuja, 23 juillet 2011**

1. La Commission Mixte Cameroun-Nigeria, créée en application du Communiqué conjoint adopté au sommet de Genève du 15 novembre 2002 entre Son Excellence Paul Biya, Président de la République du Cameroun et son Excellence Olusegun Obasanjo, alors Président de la République fédérale du Nigeria, en présence de Son Excellence Kofi Annan, alors Secrétaire Général des Nations Unies, a tenu sa Vingt-huitième Session ordinaire à Abuja les 22 et 23 juillet 2011. Son Excellence l'Ambassadeur Saïd Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, a présidé les délibérations de la Commission Mixte. Le Vice-Premier Ministre Amadou Ali et le Prince Bola Ajibola (CFR) ont respectivement conduit les Délégations du Cameroun et du Nigeria.

2. La Commission Mixte a pris note de la force du message véhiculé par la présence du Vice-président de la République fédérale du Nigeria, Son Excellence Arc Mohammed Namadi Sambo, GCON, à la cérémonie d'ouverture, aux Délégations concernant l'engagement et le soutien des plus hautes autorités nigérianes à l'achèvement, d'ici fin 2012, du processus de démarcation en vertu de l'arrêt de 2002 de la Cour internationale de Justice.

3. La Commission Mixte a décidé que le Président enverrait une lettre de félicitations au Président et au Vice-président de la République fédérale du Nigeria pour leur récente élection.

4. La Commission Mixte a félicité le Chef de la Délégation du Cameroun à la Sous-commission de la Démarcation, le Professeur Maurice Kamto, pour son élection en qualité de Président de la Commission du droit international des Nations Unies. Elle a également félicité le Docteur

Mohammad Bose Ahmad, mni, pour sa nomination à la fonction de Directeur Général de la Commission nationale des Frontières du Nigeria.

5. La Commission Mixte a examiné et adopté les rapports de la Troisième Réunion extraordinaire de la Sous-commission de la Démarcation tenue à Yaoundé les 13 et 14 avril 2011 et de la 27<sup>ème</sup> Réunion de la Sous-commission de la Démarcation à Abuja du 18 au 23 juillet 2011. Elle a félicité les membres de l'Equipe Technique Mixte pour leur persévérance pendant l'évaluation sur le terrain effectuée du 15 mai au 10 juin 2011 dans des conditions géographiques et climatiques difficiles.

6. La Commission Mixte a réitéré sa détermination à achever les travaux de démarcation cartographique avant la fin de l'année 2012 et elle a insisté sur la nécessité d'une planification exhaustive des activités restantes, notamment l'évaluation de l'intégralité de la ligne frontière, l'extraction des coordonnées du tracé de la frontière et la cartographie finale devant être adoptée par les Parties dans un format restant encore à déterminer.

7. Pour respecter l'échéance de la fin de l'année 2012, la Commission Mixte a demandé à la Sous-commission de la Démarcation de procéder à l'évaluation des zones sautées, des zones de désaccord et des zones d'accès difficile en suivant l'approche suivante : l'Equipe Technique Mixte se limitera à donner des solutions techniques lorsqu'elle effectuera ses missions d'évaluation sur le terrain et, lorsque nécessaire, elle sollicitera les conseils dispensés conjointement par les experts juridiques. Le cas échéant, il sera demandé à la Sous-commission de la Démarcation de descendre sur le terrain avec l'Equipe Technique Mixte afin de prendre les décisions appropriées. Les zones d'accès difficile seront évaluées par une méthode de bureau au moyen du Modèle Numérique d'Evaluation pendant l'atelier de Brindisi.

8. La Commission Mixte a insisté sur la nécessité d'achever les activités de démarcation dans un esprit positif, exalté par le climat de fraternité et de confiance loué par le Vice-président de la République fédérale du Nigeria dans son allocution d'ouverture et réitéré par les Chefs des Délégations.

9. La Commission Mixte a indiqué que l'aspect matériel de la démarcation portant sur l'abornement pourrait être mené parallèlement aux activités de démarcation technique et poursuivi au-delà de la date-butoir de fin 2012. -

10. La Commission Mixte a apprécié les progrès rapportés par le Coordinateur Résident des Nations Unies pour le Nigeria et le Représentant de l'Equipe pays des Nations Unies pour le Cameroun concernant les mesures de consolidation de la confiance en faveur des populations concernées par la démarcation. Elle a loué les efforts déployés par les Nations Unies pour prendre en compte la dimension humaine du processus de démarcation et leur engagement à soutenir le développement d'initiatives socioéconomiques en faveur d'une coexistence pacifique entre les populations de part et d'autre de la frontière ainsi que la sécurité, la paix et la stabilité sous-régionales.

11. La Commission Mixte a accueilli favorablement la proposition de son Président d'organiser une réunion de haut niveau entre les Chefs des Délégations de la Commission Mixte Cameroun-Nigeria, le Comité de Suivi et le Secrétaire Général des Nations Unies en fonction de sa disponibilité, à l'occasion de la prochaine réunion du Comité de Suivi qui se tiendra à New York les 17 et 18 novembre 2011, pour faire le bilan de l'exécution de la décision de la Cour internationale de Justice et de l'accord de Greentree.

12. La Commission Mixte a également approuvé la proposition de participer par la même occasion à une Conférence organisée par les Nations Unies sur le processus de la démarcation de la frontière du Cameroun et du Nigéria comme un moyen pacifique de règlement des conflits frontaliers et un outil de prévention des conflits.

13. La Vingt-neuvième Session de la Commission Mixte se tiendra à Yaoundé les 8 et 9 décembre 2011 avec possibilité d'extension au 10 décembre 2011.